

## ALBERT La basilique Notre-Dame-de-Brebières a besoin de votre soutien

PUBLIÉ LE 21/04/2015

Julien Gris

**Pour rénover les murs de la basilique Notre-Dame-de-Brebières d'Albert, la Ville a constitué un dossier de souscription publique. Coût de la première des 8 tranches de travaux: 150 000 €.**



Notre-Dame-de-Brebières fait la fierté des Albertins et rayonne sur le Coquelicot. Mais voilà, l'édifice reconstruit après la Première Guerre mondiale souffre de son environnement. « *Le gros problème, c'est que la rivière Ancre passe en dessous, d'où une forte humidité* », souligne Laurence Catherine, conseillère municipale. Conséquences : des moisissures rongent les parois à l'intérieur de l'édifice.

Depuis le début du mois, Laurence Catherine est déléguée au patrimoine : « *Et la priorité est de s'occuper de la basilique qui est un élément phare de la Ville* », reprend-elle. En dehors de toute considération religieuse, le monument est en effet propriété de la commune, qui a déjà mené, en 2001, une réfection de la toiture ainsi qu'une sécurisation de l'accès au clocher. Les travaux à venir s'inscrivent dans la continuité. « *Albert s'est reconstruite selon l'axe des 3 clochers, avec celui de la gare et celui de l'hôtel de ville. L'arrivée des pèlerins a permis à la ville de s'enrichir* », rappelle l'élue.

### Dossier déposé auprès de la Fondation du patrimoine

À présent, il s'agit d'assainir les murs et de restaurer les toiles marouflées, ces peintures dessinées sur les hauteurs de la basilique et visibles de l'intérieur. D'autres décorations, réalisées à même les murs, sont pour certaines en train de s'effacer et réclament du secours. Mais il faut de l'argent pour cela, et pas qu'un peu.

Rien que pour la première tranche des travaux, d'une durée de 10 mois, 150 000 € sont nécessaires. « *Les subventions de l'État sont en baisse. Il faut innover pour trouver des financements. D'où l'idée de demander une souscription publique auprès de la Fondation du Patrimoine* », indique Laurence Catherine. Un dossier vient d'être déposé auprès de cet organisme qui vient au chevet des chefs-d'œuvre en péril, partout en France. La municipalité attend donc la validation de son projet pour officialiser la souscription qui sera ouverte à tous : entreprises, associations et particuliers. Pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, tout don effectué sera automatiquement synonyme d'une déduction fiscale : un don de 100 € correspond à une économie d'impôt de 66 € ; pour un don de 50 €, c'est 33 €, par exemple.

### De nombreuses sollicitations

Réunir des fonds par ce biais est un moyen parmi d'autres. Épaulée par Éric Dheilly, maire adjoint en charge des travaux, par l'office culturel et l'office de tourisme, Laurence Catherine a déjà sollicité... la mairie, mais aussi la Direction régionale des affaires culturelles et l'Europe, par le biais du conseil régional. Des entreprises et des particuliers rodés au mécénat devraient aussi être contactés. La tâche s'annonce ardue car des années de travaux sont à prévoir. Au total, les Bâtiments de France ont déterminé 9 phases de chantiers, dont les durées et montants seront déterminés par la nature des réalisations à mener, au cas par cas.

Laurence Catherine se concentre pour l'heure sur les fameuses illustrations visibles dans le transept Est, c'est-à-dire sur le côté gauche lorsqu'on entre dans la basilique. L'élue espère mobiliser le plus grand nombre, y compris au-delà d'Albert, car cette basilique fait partie intégrante du paysage commémoratif haut-samarien.

**Pour contacter Laurence Catherine : 06 22 46 45 10.**